



Le libre-choix d'entrer en maison de repos, une utopie?

Conférence de l'asbl Senoah

senoah asbl
SENIORS • OBSERVATOIRE • ACCOMPAGNEMENT • HABITATS



Au programme :

- **9h – 9h15** : introduction de la matinée
- **9h15 – 10h05** : intervention de Blanche Leider
- **PAUSE (15min)**
- **10h20 – 12h05** : table ronde
- **12h05 - 12h15** : conclusion de la matinée
- **12h30** : lunch

Senoah en quelques mots

- ASBL financée par la Région wallonne, la Mutualité chrétienne et Solidaris
- Missions en deux volets:
 - Observatoire des lieux de vie pour personnes âgées
 - Centre de référence pour les questions liées aux lieux de vie pour PA
 - Permanences sociales: écoute, info, conseil, soutien
 - Permanences juridiques : écoute, conseil, soutien dépôt de plainte
 - Actions de sensibilisation à destination des professionnels et des seniors : « Envisager aujourd'hui son chez-soi de demain » (ateliers, rencontres formatives, conférences, outils, etc.)
 - Asso de volontaires: animation d'ateliers, réalisation d'enquête, coups de pouce entre seniors pour *Donner de la Vie à l'Âge*



Entrer en maison de repos : une décision libre, subie, apprivoisée, ... ? Eclairages à partir de 4 récits d'admission en établissement pour personnes âgées

► Intervention de Blanche Leider,

Docteur en sociologie et directrice de la Maison de repos « **Résidence Neerveld** » à **Bruxelles**



Table ronde

► Présentation des intervenantes:

- Marie-Martine DE SOETE, Juge de Paix du Second Canton de Namur
- Marie-Pierre DELCOUR, Directrice de Infor-Homes Bruxelles et Noëlle DE VISSCHER, médiatrice agréée, spécialisée en Senior-Médiation auprès d'Infor-Homes Bruxelles
- Noémie DE PUNDER, coordinatrice Aide & Soins à Domicile en province de Namur
- Christine VERLINDEN et Delphine BOUCKHUYT, assistantes sociales, service gériatrique, CHR de Namur
- Blanche LEIDER, sociologue et directrice de la MR « Résidence Neerveld » à Bruxelles



Table ronde

- ▶ **Présentation de la vignette:**
 - ▶ Fille qui contacte l'asbl Senoah car son papa souffrant de la maladie d'Alzheimer est hospitalisé. Son court-séjour en maison de repos prend fin et quid pour la suite
 - ▶ Situation qui reflète bien, selon nous, ce qui se joue très souvent dans le choix d'un LDV

« Je voudrais retourner à la maison auprès de ma femme »

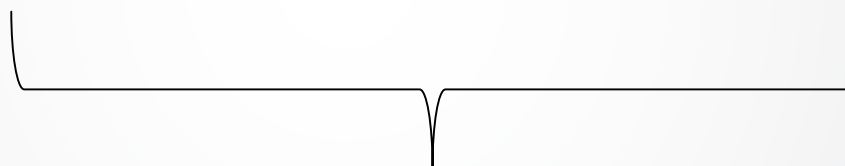


« Je suis fatiguée quand il est à la maison mais il souhaite revenir et je n'aime pas quand il n'est pas près de moi »

« Le domicile n'est plus possible, je préconise une maison de repos »

Monsieur T
Alzheimer


Madame T



Fille T

« Je serais plus rassurée de le savoir dans la maison de repos, surtout qu'il la connaît déjà »

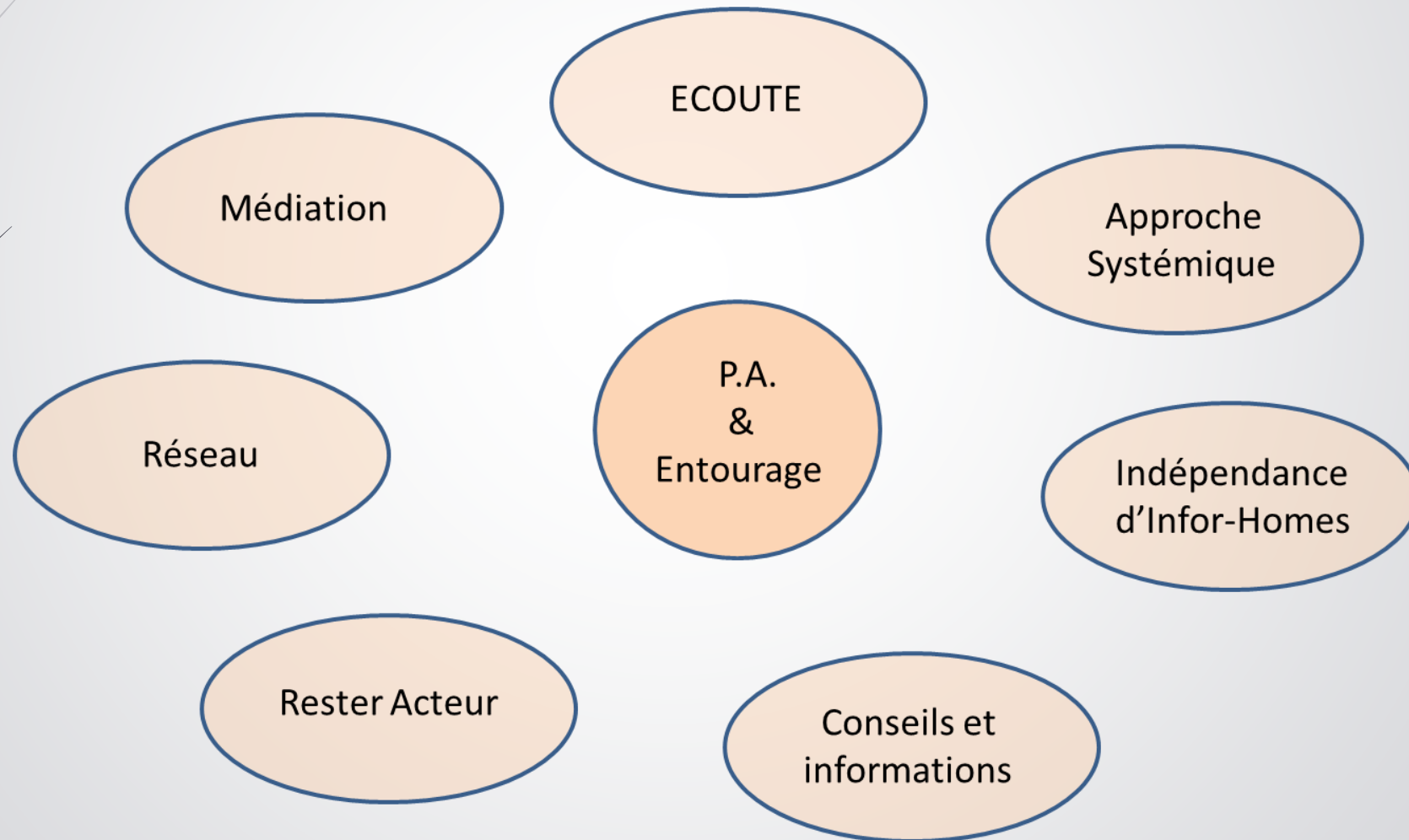




Marie-Martine DE SOETE, Juge de Paix du Second Canton de Namur

- 2013 : nouvelle loi sur la protection de la personne
 - La capacité est la règle, l'incapacité est l'exception
 - Capacité à gérer ses biens et/ou sa personne
- Demande de mise sous protection judiciaire => juge de paix
 - Principe de nécessité
 - Principe de subsidiarité
 - Principe de proportionnalité
- Choix de la MR
 - Capacité?
 - Consentement éclairé?
- Déclarations anticipées
 - Protection extrajudiciaire

Marie-Pierre DELCOUR, Directrice de Infor-Homes Bruxelles



Noëlle DE VISSCHER, médiatrice agréée, spécialisée en Senior-Médiation auprès d'Infor-Homes Bruxelles

Rôle et position du
médiateur

Travail systémique

Senior Médiation

Balises

Entretiens
préalables

Noémie DE PUNDER, coordinatrice Aide & Soins à Domicile en province de Namur

Coordination d'aide et de soins à domicile

Devoir d'indépendance

Evaluation et Mise en place d'un plan d'intervention

Intervention gratuite de la coordinatrice

« Les centres de coordination ont pour mission d'assister (d'accompagner) tout bénéficiaire souhaitant rester dans son lieu de vie ou réintégrer celui-ci, avec pour objectif la continuité et la qualité du maintien au sein du lieu de vie. »¹

Visite là où se trouve le patient (hôpital, maison de repos, domicile,...)

Relai entre les différents prestataires → Expertise du réseau

- Libre choix du bénéficiaire (pas d'aide contrainte)



Christine VERLINDEN et Delphine BOUCKHUYT,
assistantes sociales, service gériatrique, CHR de Namur

Service social à l'hôpital

Mandat de l'assistante sociale:

- *intervention durant l'hospitalisation
- *orientations diverses
- *collaboration intra/extramuros
- *soutien patient et/ou entourage
- *gestion de la sortie

Spécificité d'un service gériatrique:

- *patient âgé d'au moins 75 ans avec une polypathologie
- *équipe pluridisciplinaire: gériatre, médecin collaborateur, personnel soignant, kinésithérapeute, ergothérapeute, neuro-psychologue, assistant social, logopède et diététicien
- *réunion interdisciplinaire hebdomadaire
- *permanence médicale
- *durée de séjour généralement plus longue que dans les services généraux



Blanche LEIDER, docteur en sociologie et
directrice de la MR « Résidence Neerveld »

- La difficile adéquation offre / demande
- Le « mythe » de la liste d'attente
- MR = prison ?
- MR = dernière demeure ?



*Merci pour votre participation à
notre conférence !*

Bon appétit !